

## SOMMAIRE

Pages

## Point 2 de l'ordre du jour:

Examen général de la politique économique et sociale internationale (*suite*)

## Orateurs:

|   |    |
|---|----|
| M. Encinas del Pando (Pérou) . . . . .              | 59 |
| M. Nava Carrillo (Venezuela) . . . . .              | 60 |
| M. Zakharov (URSS) . . . . .                        | 62 |
| M. Lopez (Philippines) . . . . .                    | 64 |
| M. Attiga (Libye) . . . . .                         | 65 |
| M. Barton (Fédération syndicale mondiale) . . . . . | 67 |

Président : M. M. KLUSAK (Tchécoslovaquie).

## Présents :

Les représentants des Etats suivants : Belgique, Cameroun, Canada, Dahomey, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Guatemala, Inde, Iran, Koweït, Libye, Maroc, Mexique, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sierra Leone, Suède, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Chine, Grèce, Irak, Irlande, Israël, Italie, Japon, Portugal, République arabe unie, République centrafricaine, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats non membres suivants : République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège, Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Organisation mondiale de la santé.

## POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Examen général de la politique économique et sociale internationale (E/4332, E/4343, E/4352 et Corr.1 et Add.1, E/4353 et Add.1 et Add.1/Corr.1, E/4361, E/4362 et Corr.1, E/4363 et Add.1 et 2, E/4370, E/4378, E/4392, E/4396 et Add.1 à 3 et Add.1/Corr.1 ; E/CN.11/L.184, E/CN.11/L.185/Rev.1 ; E/CN.12/767, E/CN.12/768 ; E/CN.14/370, E/CN.14/397 ; E/ECE/656) (*suite*)

1. M. ENCINAS DEL PANDO (Pérou) fait observer que, au cours de l'année écoulée, il s'est produit au moins trois événements qui présentent une importance considérable du point de vue de la situation économique mondiale. Ce sont les négociations Kennedy sur la réduction des tarifs douaniers, la réunion des chefs d'Etats américains et l'encyclique *Populorum progressio* du Pape Paul VI.

2. Les négociations Kennedy ont pris fin le 30 juin 1967. Cinquante pays représentant 80 % du commerce mondial ont pris part à ces négociations ; la valeur des échanges sur lesquels des concessions ont été accordées atteint au total 40 milliards de dollars. Le succès des négociations n'a cependant pas été absolu puisque c'est essentiellement sur les articles manufacturés que portent les concessions. Peu de concessions ont été consenties sur les produits de base, dont l'importance est décisive pour le commerce et l'économie des pays en voie de développement. C'est pourquoi ceux de ces pays qui ont pris part aux négociations ont souligné qu'il faudrait organiser de nouvelles négociations pour résoudre tous les problèmes en suspens. En attendant, il faut espérer que les fortes réductions qui ont été décidées amèneront un développement substantiel du commerce des pays très développés et que celui-ci se traduira par un accroissement de la demande des produits exportés par les pays en voie de développement. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision toutes les incidences possibles des négociations Kennedy sur la situation des pays en voie de développement, on peut être sûr qu'elles se révéleront insuffisantes et qu'il faudra de nouveaux efforts, soit dans le cadre du GATT, soit au sein d'autres organismes, si l'on veut répondre aux besoins de ces pays.

3. La réunion des chefs d'Etats américains avait pour premier objectif de donner une impulsion au marché commun latino-américain, mais le Gouvernement des Etats-Unis a néanmoins indiqué à cette réunion qu'il étudiait la possibilité de mettre sur pied un système de préférences au bénéfice des pays en voie de développement. L'adoption d'un tel système aurait une influence considérable sur le développement du commerce mondial et sur l'économie mondiale.

4. L'encyclique *Populorum progressio* contient un message spécial et encourageant à l'adresse des pays en voie de développement.

5. La deuxième session de la CNUCED, qui doit se tenir en 1967, est un autre événement d'une importance capitale pour ces pays.

6. Cependant, en dépit de certains éléments favorables, les perspectives pour les dernières années de la Décennie du développement ne sont pas encourageantes pour les

pays en voie de développement. L'une des raisons pour lesquelles les objectifs, pourtant modestes, fixés pour cette Décennie ne pourront être atteints est que les recommandations de la première session de la CNUCED n'ont pas été suivies. Le commerce extérieur est vital pour le développement des pays neufs qui attendent de l'ONU et des autres organismes internationaux qu'ils usent de leur influence pour leur assurer des conditions plus favorables dans ce domaine.

7. Ces dernières années, le taux annuel de croissance économique au Pérou a été de 7 %, et la production industrielle a augmenté de 11 % par an. Cette évolution favorable s'est produite concurremment avec des changements de structure qui, à terme, ne peuvent manquer d'avoir des répercussions favorables sur l'économie. Au demeurant, le Pérou a maintenu la stabilité de sa monnaie et pu éviter de trop grandes fluctuations des prix. Il a réussi à obtenir ces résultats tout en poursuivant une politique de libéralisme économique et en respectant les principes et les pratiques démocratiques. Mais le Pérou avait aussi à faire face à beaucoup de difficultés. Sa population a continué de s'accroître au taux de 3 % par an. Sa balance commerciale et sa balance des paiements se sont détériorées ; sur la première le déficit a été de 63,2 millions de dollars en 1965 et de 51,3 millions de dollars en 1966. Cette dégradation s'est produite alors que le volume du commerce extérieur péruvien augmentait rapidement. Depuis le début de la Décennie, ce commerce a presque doublé, et on pense qu'il atteindra le chiffre d'un milliard de dollars par an en 1970 ; à cette date, la balance des paiements accusera probablement un déficit de plus de 150 millions de dollars. La situation défavorable de la balance des paiements a provoqué une baisse de 14 millions de dollars dans les réserves en devises. Pour empêcher une nouvelle détérioration sur ce plan particulier, des mesures ont été prises d'urgence : des droits ont notamment été imposés pour réduire les importations de produits de luxe et il y a eu compression des dépenses publiques. Des facteurs comme le service de la dette extérieure et l'existence de prêts à affectation définie ont une action défavorable sur l'économie péruvienne.

8. Le Pérou s'est vu contraint de prendre des mesures énergiques en ce qui concerne le secteur intérieur. Il poursuit la réforme agraire, ainsi que la campagne pour l'élimination de l'analphabétisme et un certain nombre de projets de développement industriel. La délégation péruvienne partage l'opinion émise par le Secrétaire général dans son message (1480<sup>e</sup> séance) quant à l'importance à accorder aux structures internes et au rôle capital de l'agriculture dans le développement. Il faut absolument que le Pérou accroisse la productivité de son agriculture et la diversifie davantage. Pour sa part, M. Encinas del Pando estime indispensable de fixer des objectifs quantitatifs à atteindre dans des délais donnés. Il reste aussi à accroître le revenu par habitant, particulièrement dans les populations rurales. L'écart entre les revenus dans les différents secteurs de l'économie, les plus avancés, d'une part, et les moins développés, d'autre part, est extrêmement frappant.

9. Les objectifs que le Secrétaire général a mentionnés ne pourront être réalisés si l'on continue de concevoir le

développement économique de façon fragmentaire. Cette optique a conduit à une dispersion des ressources, de sorte que l'activité s'est limitée à des travaux préliminaires de caractère général. L'heure est venue de songer à mettre au point une nouvelle méthode pour pouvoir réellement relever les revenus et les niveaux de vie, sur le plan national aussi bien que régional, pendant la deuxième décennie du développement. Pour ce faire, il faudrait procéder à une sélection minutieuse des objectifs, concentrer les ressources et établir un réseau de liens interrégionaux et intersectoriels. Si l'on s'en tient aux anciennes méthodes, les activités de l'ONU ne dépasseront pas le stade des usines pilotes et des expériences, et les ressources de la communauté internationale ne seront pas utilisées au maximum.

10. M. NAVA CARRILLO (Venezuela) rappelle le fait, mentionné une nouvelle fois par le Secrétaire général, que les résultats obtenus à mi-chemin de la Décennie du développement sont inférieurs de 20 % à ceux que l'on escomptait. Il est donc peu probable que l'objectif fixé, qui était un taux annuel de croissance économique de 5 % dans les pays en voie de développement, soit réalisé à la fin de la Décennie, surtout si l'on songe que la tendance est bien peu encourageante depuis quelques années. Les efforts entrepris conjointement pour trouver une solution aux problèmes complexes du développement ont, cependant, permis de réaliser quelques progrès puisqu'on peut dire que la communauté des nations est aujourd'hui engagée sur la bonne voie. Mais il faut absolument que l'on détermine ce qui reste à faire et le temps que cela demandera, et il faut aussi être sûr que l'on prend actuellement les mesures appropriées.

11. Les questions auxquelles le Conseil a décidé de s'attacher particulièrement à la présente session, à savoir l'assistance alimentaire multilatérale, les ressources humaines et l'exécution des plans nationaux de développement économique et social, embrassent bon nombre des problèmes que les pays en voie de développement cherchent à résoudre. En examinant ces diverses questions, il faut s'occuper des problèmes les plus pressants, évaluer les résultats obtenus, formuler des principes directeurs pour l'activité future, et arrêter des méthodes de mise en œuvre.

12. En ce qui concerne la crise alimentaire, la délégation vénézuélienne a été sérieusement alarmée d'entendre le Directeur général de la FAO déclarer à la 1482<sup>e</sup> séance que le problème de la faim dans le monde s'est encore aggravé depuis une vingtaine d'années, alors que, pendant cette période, le développement a été au premier plan des préoccupations de la communauté internationale. Certes, on peut, pour remédier à ce problème, faire appel dans les cas les plus graves aux organisations internationales, mais ces mesures n'apportent pas de solution permanente. A cet égard, la délégation vénézuélienne estime que, dans les programmes de fournitures, on ne devrait pas faire entrer en ligne de compte des considérations étrangères aux motifs humanitaires. Aussi approuve-t-elle la position prise par la FAO en la matière. On ne peut résoudre des problèmes comme la faim et la misère par des distribu-

tions gratuites de denrées alimentaires, fût-ce en quantités accrues; ce qu'il faut, c'est augmenter la productivité jusqu'à ce que la production corresponde aux besoins. Il faut faire porter l'effort sur l'accroissement de la productivité agricole et, à cette fin, implanter des industries qui traitent les produits agricoles et généraliser l'emploi d'engrais. Les pays développés peuvent apporter une aide constructive dans le premier de ces domaines, mais, en ce qui concerne le second, la contribution des pays en voie de développement eux-mêmes peut être considérable et servir en même temps de stimulant pour leur propre économie. Le Venezuela, par exemple, est en mesure de fournir des engrais azotés à des prix tout à fait raisonnables.

13. Deuxièmement, pour remédier à l'insuffisance de la consommation de protéines, des organismes comme le Conseil, le PNUD, la FAO et d'autres organisations internationales, tant intergouvernementales que privées, doivent mettre tout en œuvre pour stimuler la recherche afin que l'on arrive à tirer des protéines de sources végétales et minérales. Un certain nombre de compagnies pétrolières et de centres scientifiques comme l'Institut Battelle de Genève s'occupent depuis dix ans de la question. Si l'on pouvait extraire des protéines de nouvelles sources végétales ou des hydrocarbures, cela aiderait à pallier le manque de protéines, qui ne fait que s'aggraver.

14. A propos des ressources humaines, M. Nava Carrillo dit que le premier point à considérer à cet égard est l'explosion démographique. La rapidité de l'expansion démographique mondiale et l'accroissement de la population active ont des conséquences très graves. M. Nava Carrillo fait siennes les conclusions formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources humaines (E/4353 et Add.1 et Add.1/Corr.1); il pense comme lui qu'il conviendrait d'associer un plus grand nombre de personnes au processus de développement et de leur donner une formation appropriée. D'après les services compétents de l'ONU, dans 35 ans, la population des pays en voie de développement aura doublé. Cette estimation est établie dans l'hypothèse que le taux de natalité ira en diminuant sensiblement. Mais si les projets relatifs à la planification de la famille ne prennent pas toute l'extension souhaitée, la population de ces pays risque d'atteindre le chiffre de 6 milliards en l'an 2000. Dans son message, le Secrétaire général a évoqué le changement d'attitude à l'égard du problème démographique et a dit que, de plus en plus, on avait tendance à reconnaître la nécessité de donner aux citoyens les moyens de limiter la dimension de leur famille; il a demandé instamment aux gouvernements et aux institutions d'apporter des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale qui vient d'être constitué en vue de la création de centres de formation et de la mise en œuvre de projets pilotes, pour aider les pays à mettre sur pied ou à développer leurs propres services ou programmes dans ce domaine.

15. Tout en considérant comme un signe encourageant que l'ONU multiplie les efforts pour aider à la solution des problèmes démographiques dans le monde, M. Nava

Carrillo ne partage pas entièrement le point de vue de ceux qui voient dans la réduction du taux de natalité la panacée qui résoudra tous les problèmes. Dans certains cas, évidemment, l'abaissement du taux d'accroissement naturel pourra être un utile palliatif, mais dans d'autres, il risque d'avoir, à terme, des effets défavorables s'il provoque un déséquilibre dans la répartition de la population par âge. Les autres aspects du problème démographique doivent aussi être pris en considération. Il conviendrait de mieux tirer parti des ressources humaines en utilisant plus complètement les possibilités de la population active. On pourrait y parvenir en multipliant les emplois productifs, en développant la formation et en cherchant à obtenir l'adhésion de la population aux activités de développement.

16. Il faut accorder plus d'attention au sous-emploi, pour arriver à en déterminer avec plus de précision les effets sur le problème démographique, sans oublier qu'il constitue l'une des caractéristiques des économies sous-développées. Celles-ci comprennent à la fois des secteurs développés et des secteurs sous-développés. Au Venezuela, par exemple, l'industrie textile est un secteur développé, tandis que l'agriculture comporte à la fois des secteurs développés et des secteurs sous-développés.

17. M. Nava Carrillo voudrait dire quelques mots sur deux aspects particuliers de la formation. Le premier est son effet multiplicateur et le second, l'effet bénéfique au second degré qui peut se manifester quand, un projet étant achevé, le centre de formation créé commence à son tour à former des stagiaires d'autres pays. A propos de ce deuxième point, la délégation vénézuélienne pense que, au lieu de continuer à ouvrir des instituts régionaux qui sont une charge pour les organisations internationales et qu'il sera difficile de fermer, il faudrait envisager la possibilité de créer des instituts nationaux présentant de l'intérêt pour toute une région et qui bénéficieraient d'une assistance financière pendant une période initiale limitée.

18. De l'avis de la délégation vénézuélienne, la participation de la population aux plans de développement est une condition essentielle de leur succès. Les fonctionnaires internationaux ont parfois des idées brillantes, mais si celles-ci ne tiennent pas compte des problèmes les plus pressants des régions intéressées, elles ne trouvent pas, à l'échelon national, tout l'appui souhaité.

19. En ce qui concerne l'exécution des plans, il faut que les objectifs soient nettement définis et tiennent dûment compte des réactions réciproques des différents secteurs, nationaux, régionaux et internationaux. C'est là une question à laquelle la CEPAL, de même que l'ONU elle-même, a apporté une contribution des plus utiles. Il est indispensable de savoir ce que seront les tendances futures, de tâcher de les mesurer en termes quantitatifs aussi exactement que possible et de les regrouper en un ensemble logique. L'ONU et les institutions spécialisées sont en mesure d'aider les pays à orienter leurs efforts en ce sens.

20. Le Venezuela a des plans indicatifs. Il ne cherche pas à imposer de directives à l'initiative privée, mais plutôt à l'orienter, car on ne peut obtenir de résultats

satisfaisants que lorsque le secteur public et le secteur privé participent ensemble à la planification. Le Gouvernement vénézuélien sait toute l'importance d'une économie mixte pour les pays en voie de développement.

21. A propos de la planification, le représentant du Venezuela voudrait dire quelques mots des problèmes auxquels se heurtent les pays d'Amérique latine en matière de commerce et de financement extérieurs, problèmes qui ont retenu l'attention de la CEPAL à sa douzième session (voir E/4359). La Commission est parvenue à la conclusion qu'il faut accroître les moyens internationaux de financement disponibles aux fins de la mise en œuvre de plans de développement et améliorer les conditions auxquelles les prêts internationaux sont consentis [résolution 268 (XII)]. Le Directeur général du FMI (1482<sup>e</sup> séance) a signalé le lien étroit qui existe entre l'expansion de la production et le niveau des recettes d'exportation et a exprimé l'avis, qui est partagé par la délégation vénézuélienne, que cela tient à la faiblesse des moyens de financement extérieur d'un grand nombre de pays en voie de développement, qu'il s'agisse de réserves internationales ou de facilités d'emprunts. Il est évident que les pays en voie de développement, qui manquent de réserves et n'ont guère de possibilités d'emprunt hors de leurs frontières, sont obligés d'exporter pour se procurer les devises indispensables à l'achat de biens d'équipement et de services. Etant donné que les recettes proviennent en majeure partie de l'exportation d'un seul produit, qui est généralement un produit primaire, soumis à l'influence de facteurs qui tendent à abaisser le niveau des cours, les recettes provenant de cette source risquent fort de s'amenuiser si le volume exporté n'augmente pas. Si les recettes d'exportation diminuent, il faudra réduire les importations, ce qui ne peut être qu'au détriment de la production. Or, étant donné les tendances actuelles du marché des produits primaires, toute tentative d'augmenter le volume des exportations pour maintenir au même niveau le montant total des recettes aurait pour effet d'accélérer la baisse des cours.

22. La délégation vénézuélienne sait fort bien que d'autres facteurs sont de nature à affecter la situation économique. Au nombre de ceux-ci, il convient de citer les facteurs politiques, qui risquent d'entraîner des perturbations. Le Venezuela fonde sa politique en la matière sur le principe que nul ne doit chercher à tirer profit du malheur des autres.

23. M. Nava Carrillo tient enfin à mentionner la nécessité de coordonner le plus possible les activités des organisations internationales et des gouvernements. Les relations entre la CEPAL et la Commission interaméricaine de l'Alliance pour le progrès illustrent excellemment la coopération fructueuse qui existe dans la région de l'Amérique latine. La Commission interaméricaine analyse les programmes nationaux, ce qui permet de les envisager dans le contexte de la région et d'en assurer la complémentarité. Les efforts que déploient l'ONU et ses institutions pour stimuler la mise en valeur et l'utilisation des ressources humaines sont un exemple de ce genre de coordination à plus grande échelle, et c'est avec beaucoup d'intérêt que l'on attend les réalisations futures dans ce domaine.

24. M. ZAKHAROV (Union des Républiques socialistes soviétiques), après avoir souligné que le Conseil se réunit à un moment où la situation internationale est grosse de tensions et de dangers, dit que la guerre menée par les Etats-Unis contre le peuple vietnamien et l'agression d'Israël contre les Etats arabes ont eu des conséquences désastreuses pour l'économie mondiale et la coopération économique internationale. La situation ainsi créée a contraint de nombreux pays à augmenter leurs dépenses militaires pour protéger leur sécurité en puisant dans des ressources qui auraient pu être consacrées à la solution de problèmes économiques pressants et de caractère pacifique. C'est pourquoi, se conformant à la Charte des Nations Unies, le Conseil doit condamner vigoureusement la politique d'agression militaire.

25. A propos des chiffres cités dans la deuxième partie de l'*Etude sur l'économie mondiale, 1966* (E/4396 et Add.1 à 3 et Add.1/Corr.1), le représentant de l'Union soviétique dit que si, à première vue, la situation des pays capitalistes paraît favorable puisque le produit national brut, la production industrielle et les échanges ont augmenté dans l'ensemble, l'accroissement de la production industrielle s'est limité surtout à quelques pays et le taux de croissance économique de la plupart des pays capitalistes développés a sensiblement fléchi. Ainsi, aux Etats-Unis, la relance artificielle de l'économie au moyen de commandes militaires n'a pas réussi, ce qui était facile à prévoir, à l'assainir durablement, et la production industrielle a pratiquement piétiné pendant le deuxième semestre de l'année 1966; certains de leurs alliés membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ont connu une situation analogue. Dans bon nombre de pays d'Europe occidentale, il y a eu recrudescence du chômage et de l'inflation et une baisse du pouvoir d'achat. En effet, l'essor économique enregistré récemment par certains pays occidentaux était fondé sur la militarisation de l'économie et non sur des bases économiques saines. Pareille politique a des conséquences fâcheuses pour l'économie mondiale; elle freine le développement normal du commerce international, bouleverse les relations commerciales internationales, fait que de vastes ressources qui pourraient être consacrées au développement servent à des fins de destruction et gêne sérieusement les efforts entrepris pour permettre aux pays en voie de développement de rattraper leur retard économique. On peut être certain que le conflit déclenché par Israël a provoqué une détérioration de l'économie mondiale tout entière.

26. En revanche, les économies des pays socialistes ont continué à se développer très fortement en 1966. Le revenu national des pays socialistes d'Europe a augmenté de 7 %, proportion nettement supérieure à la moyenne des dix dernières années. On a pu lire récemment dans certains documents des Nations Unies que les pays socialistes seraient incapables de résoudre les problèmes posés par l'expansion de l'agriculture, ce qui est aussi la conviction de nombreux économistes occidentaux; et pourtant l'*Etude* montre qu'en 1966 la production agricole des pays socialistes d'Europe a été en augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente. Tout lecteur objectif trouvera dans les chiffres

fournis dans le chapitre III de la deuxième partie de l'*Etude* la preuve convaincante que le système économique socialiste, fondé sur la planification, assure des taux de croissance stables et élevés et une amélioration régulière du niveau de vie des travailleurs.

27. Malgré les efforts déployés par les pays en voie de développement pour consolider leur indépendance et réaliser rapidement leurs objectifs économiques et sociaux, la situation économique de beaucoup d'entre eux reste précaire et va en se détériorant. Les taux de croissance économique des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine diminuent et sont tombés en deçà même des objectifs modestes fixés pour la Décennie du développement. La stagnation prolongée de leur agriculture fait qu'il leur est plus difficile d'exécuter leurs plans d'industrialisation et de travaux publics, voire de nourrir leur population. La production alimentaire par habitant fléchit dans la plupart des pays en voie de développement, tandis que l'approvisionnement et les importations de denrées alimentaires commencent à poser de graves problèmes dans nombre de pays en voie de développement d'Asie et d'Afrique.

28. Malgré un regain d'activité sur quelques marchés de denrées alimentaires et de produits de base, la situation du commerce extérieur de la plupart des pays en voie de développement a continué à se détériorer en 1966. Les principes et les recommandations adoptés par la première session de la CNUCED concernant les problèmes particulièrement pressants que pose la normalisation des échanges ne sont pas suivis. La part des pays en voie de développement dans le commerce mondial continue à décliner puisque les termes de l'échange entre les produits de base et les produits manufacturés sont défavorables. Les espoirs que de nombreux pays en voie de développement plaçaient dans le GATT et les négociations Kennedy n'ont pas été justifiés, et les problèmes de leur commerce extérieur ne sont toujours pas résolus. De l'avis de la délégation soviétique, c'est dans le cadre de la CNUCED qu'il faut rechercher la solution de ces problèmes et conformément aux principes qui doivent régir les relations commerciales internationales et les politiques commerciales favorables au développement. L'insuffisance des taux de croissance dans les pays en voie de développement est une conséquence de la détérioration des marchés des produits de base, des conditions onéreuses qu'impose l'exploitation des ressources naturelles de ces pays par les capitaux étrangers privés et des séquelles du colonialisme dans leur structure économique et sociale. Les monopoles étrangers continuent d'extorquer à ces pays des sommes considérables sous forme de profits, de dividendes et d'intérêts sur les prêts, et c'est là une des causes principales de l'échec patent de la Décennie du développement.

29. Beaucoup de pays restent dans l'incapacité d'utiliser librement leurs propres ressources. Dans l'intérêt du développement économique, il faut s'opposer à toutes les tentatives néocolonialistes d'exploiter le retard d'anciennes colonies en fixant des prix artificiellement bas pour les produits de base exportés et élevés pour les produits manufacturés importés, d'expatrier les bénéfices, d'imposer sur les prêts des taux d'intérêt

élevés, d'augmenter les tarifs de fret et d'inciter les spécialistes à quitter leur pays d'origine. Nonobstant les principes énoncés par l'Assemblée générale, la CNUCED et le Conseil en ce qui concerne la protection des nouveaux pays, les puissances occidentales continuent à léser les droits de ces pays. Le Conseil pourrait peut-être envisager d'adopter une déclaration appropriée sur la protection des intérêts économiques des pays en voie de développement conformément à la Charte des Nations Unies.

30. De nombreux pays en voie de développement, désireux de rattrapper leur retard économique, d'éliminer la faim, la misère et l'ignorance, se sont engagés, après leur accession à l'indépendance politique, sur une voie autre que le capitalisme. Ils ont réalisé des réformes économiques et sociales progressistes et obtenu des premiers succès en matière de développement économique. En dépit de l'opposition de certaines forces extérieures, ils ont lutté avec succès contre les empiétements du capital étranger.

31. Les monopoles pétroliers américains et britanniques tirent chaque année plus de 800 millions de dollars de revenus du Moyen-Orient, où le capital investi s'amortit en moins de deux ans, alors que pour cela il faut dix ans dans d'autres régions productrices de pétrole. Les forces qui ont déclenché la guerre contre les pays arabes essaient d'arrêter coûte que coûte le progrès économique et social dans ces pays et de les déposséder de leurs richesses. Cette guerre a causé de lourds dommages matériels en République arabe unie, en Syrie et en Jordanie, et il faudrait étudier la possibilité de fournir d'urgence une assistance économique aux pays arabes par l'intermédiaire de l'ONU et de ses institutions spécialisées; ceci ne préjugerait en rien la question du versement par le pays responsable de réparations à la République arabe unie, à la Syrie et à la Jordanie pour les pertes qu'elles ont subies. Le Conseil ne peut feindre d'ignorer les graves conséquences qu'aura eues le conflit pour le développement économique des pays arabes ni le pillage des ressources naturelles dans les territoires arabes occupés. Les événements du Moyen-Orient nuisent également aux intérêts économiques d'autres pays épris de paix, y compris des pays en voie de développement, et à l'œuvre de coopération économique internationale tout entière. La délégation soviétique se propose de soumettre, conformément aux Chapitres IX et X de la Charte, un projet de résolution approprié sur ce point. Elle a déjà demandé au Président du Conseil d'inscrire à l'ordre du jour une question spéciale touchant la responsabilité d'Israël pour le préjudice économique causé à des Etats arabes et à d'autres Etats épris de paix par suite de son agression contre la République arabe unie, la Syrie et la Jordanie (voir E/4409). M. Zakharov exposera en détail la position de son pays au moment où la proposition soviétique sera examinée. L'aspect économique de la situation au Moyen-Orient a été passé en revue lors d'une réunion récente des dirigeants de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne, de la République démocratique allemande, de l'URSS et de la Yougoslavie qui ont examiné la possibilité de fournir une assistance économique aux pays arabes.

32. Pour que de nouveaux progrès économiques s'accomplissent, il faut une coopération internationale aussi totale que possible dans les domaines économique et technique, avec la participation de tous les pays intéressés ; et pourtant, on continue de s'opposer, sans raison valable, à ce qu'un certain nombre de pays — notamment la République démocratique allemande — deviennent membres de l'Organisation des Nations Unies et participent pleinement à ses activités. La République démocratique allemande, pays industriel très avancé, pourrait apporter un concours précieux à l'ONU dans les efforts qu'elle déploie pour promouvoir la coopération internationale. La discrimination pratiquée par l'ONU et ses institutions spécialisées à l'égard de ce pays est tout à fait injustifiée ; elle est contraire à la Charte et au principe de l'universalité de l'Organisation que le Secrétaire général a souligné dans son message à la session. La politique suivie par la République démocratique allemande est entièrement conforme aux principes dont s'inspirent les Nations Unies, et ce pays a tous les titres voulus pour participer au travail de l'Organisation à égalité avec les autres Etats. Le représentant de l'URSS est convaincu que tous les pays dont la politique est conforme aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies devraient pouvoir participer à ses activités dans l'intérêt de la paix et du progrès.

33. Soulignant l'importance de la planification pour le développement économique, M. Zakharov dit que l'URSS a été la première à établir des plans à l'échelon national et que l'expérience qu'elle a accumulée pendant un demi-siècle pourrait être fort utile aux pays en voie de développement. Pour son développement économique, l'URSS a dû compter sur ses seules ressources : elle n'a reçu ni prêts considérables ni assistance économique substantielle d'autres pays. Les travailleurs ont volontairement limité leurs revendications matérielles pour accélérer l'industrialisation. Sauf pendant la seconde guerre mondiale, la production de l'URSS n'a jamais fléchi, et l'on y a toujours réalisé des taux de croissance économique élevés grâce à l'utilisation planifiée et rationnelle des ressources dans l'intérêt de la nation tout entière ; on a réussi à éliminer l'anarchie de la production, les crises économiques et le chômage. La planification permet de créer une économie parfaitement équilibrée, de répartir rationnellement les capacités de production, d'utiliser efficacement les ressources et d'élever régulièrement les niveaux de vie. A l'heure actuelle, l'URSS entre pour 20 % dans la production industrielle mondiale, alors que sa part n'atteignait pas 3 % il y a 50 ans. Le revenu réel par travailleur a été multiplié par 6,5 dans l'industrie et la construction et par 8,5 dans l'agriculture. Des progrès impressionnants ont été réalisés dans des régions périphériques naguère retardataires telles que l'Asie centrale et la Transcaucasie. La valeur du commerce extérieur est passée de 2 300 millions de roubles en 1913 à plus de 15 milliards de roubles en 1966.

34. L'Union soviétique aide des pays étrangers à construire ou à agrandir plus de 2 000 entreprises industrielles, ateliers, etc., dont plus de la moitié fonctionnent déjà.

35. La délégation soviétique estime qu'il faut élargir les activités des Nations Unies dans le domaine de la planification et leur donner la priorité dans les programmes d'action pratique. Ces activités doivent tendre à favoriser le développement de la planification, facteur essentiel de la croissance économique des pays en voie de développement. Le programme dans ce domaine pourrait porter notamment sur le renforcement des organismes nationaux de planification à court et à long terme, la préparation des plans sectoriels, la coordination aux échelons régional et sous-régional de certaines formes de production, les moyens de former des planificateurs et la recherche en matière de planification.

36. M. LOPEZ (Philippines) constate que l'on semble généralement s'accorder à penser que les objectifs modestes de l'actuelle Décennie du développement ne seront pas atteints ; pour sa part, il rejoint le représentant du Panama et estime que si la situation ne change pas du tout au tout, la deuxième décennie est vouée à l'échec avant de commencer. Le taux de croissance reste inférieur à 4 % dans la plupart des pays en voie de développement, où, vu la poussée démographique, il ne saurait y avoir d'amélioration sensible des niveaux de vie. Le courant annuel des capitaux internationaux et de l'aide internationale reste bien inférieur à l'objectif actuellement fixé à 1 % du produit national brut des pays industrialisés, et rien ne semble indiquer que tous les pays feront ensemble un nouvel effort concerté pour combler le fossé qui ne cesse de s'élargir entre pays riches et pays pauvres. Les pays développés, quels que soient leur idéologie politique ou leur système économique, semblent faire bloc contre les pays en voie de développement lorsqu'il s'agit notamment de libéraliser les échanges, de promouvoir le développement industriel, d'acheminer l'aide extérieure par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies ou d'assouplir les conditions de crédit pour le financement du développement. N'est-ce pas une ironie de voir que la détente entre l'Est et l'Ouest n'a pas fait augmenter les moyens financiers mis à la disposition des pays en voie de développement, et l'on peut se demander s'il n'est pas chimérique d'espérer qu'un désarmement général puisse automatiquement libérer des fonds importants pour le développement.

37. Le représentant de l'Union soviétique a passé condamnation du système capitaliste, non parce qu'il n'a pas donné de résultats positifs — car en fait ceux-ci sont importants — mais parce que, selon lui, les méthodes qu'il applique sont fausses. Pour les mêmes raisons, les pays capitalistes sont l'objet de critiques des pays socialistes. En fait, socialistes ou capitalistes, les pays développés sont prospères. Ce que les pays en voie de développement voudraient obtenir d'un côté comme de l'autre, c'est une amélioration des termes de l'échange et une aide accrue à des conditions qui soient compatibles avec le principe de l'indépendance et de la souveraineté des Etats. L'accroissement de la population, l'insuffisance des moyens intérieurs, une aide extérieure qui n'augmente pas ou qui diminue, tous ces facteurs laissent aux pays en voie de développement la perspective d'une pauvreté et d'un mécontentement

croissants avec toutes les tensions politiques et sociales qu'ils engendrent.

38. Les pays en voie de développement sont sensibles aux efforts déployés par certains pays ou par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions en faveur de leur développement économique et social et ils reconnaissent avec le Secrétaire général qu'il faut de la patience et de la persévérance. Ils partagent aussi son point de vue lorsqu'il dit que la paix et la sécurité mondiales ne dépendent pas moins d'une coopération constructive et de grande envergure en vue du développement économique et social que du règlement des différends politiques, et que l'on ne peut obliger le premier à attendre le second. D'autre part, la situation est trop grave pour que l'on entretienne de faux espoirs ou des illusions. Il faut dire franchement aux pays en voie de développement qu'ils ne doivent pas compter réaliser leur espoir de vivre mieux et plus libres si leur attitude à l'égard de la coopération internationale pour le développement ne se modifie pas radicalement. Les pays développés doivent, eux aussi, comprendre qu'à terme, il est de leur intérêt de renoncer à certains avantages économiques qu'ils ont actuellement sur les pays en voie de développement. Il faut amener les pays développés comme les pays en voie de développement à réévaluer leur position et à envisager de s'engager plus à fond dans la voie d'un développement économique mieux équilibré que celui qu'ils ont été prêts à accepter jusqu'à présent. Le système actuel de coopération internationale en matière de développement économique a été conçu à un moment où l'on ne se rendait pas parfaitement compte que les pays en voie de développement doivent arriver à une croissance autonome. Les diverses agences et institutions internationales d'aide technique et financière ont toutes été créées dans le but de répondre aux impératifs de la croissance des pays en voie de développement au fur et à mesure de leur apparition. Ce genre d'improvisations n'est plus valable. La plupart de ces pays veulent réaliser un développement économique et social en profondeur et de longue haleine; l'aide technique et financière comme les débouchés commerciaux dont ils ont besoin dépassent les possibilités qu'offre le système actuel de coopération économique internationale. Ils sont parvenus à un stade critique où ils peuvent soit s'orienter vers la stabilité et la prospérité économique, soit piétiner et retomber dans la pauvreté.

39. Les économistes d'Europe occidentale ont de temps à autre proposé qu'il soit procédé à l'examen, au sommet, des relations économiques de l'Europe occidentale avec les pays en voie de développement afin de parvenir de part et d'autre à un engagement plus total dans une association fondée sur l'égalité des droits et des intérêts. Cet examen peut avoir des avantages pour les pays avancés si l'on part du postulat que la participation pleine et entière des pays en voie de développement à une économie mondiale en expansion est indispensable pour la paix et la sécurité du monde. Le Directeur du PNUD (1481<sup>e</sup> séance) a lui-même plaidé en faveur d'une réévaluation de ce genre. Il est temps de comprendre que, sans aide, il n'y a pas de développement possible et que les intentions généreuses doivent mainte-

nant se traduire par des actes. Sans doute, les pays en voie de développement ont-ils besoin de conseils mais ils ont encore davantage besoin de ressources. Ce ne sont ni les ressources matérielles ni les capacités techniques nécessaires qui font défaut aux pays développés, c'est uniquement la volonté politique d'accélérer vraiment le développement économique et social des pays pauvres. Ceux-ci, de leur côté, doivent montrer qu'ils veulent réellement résoudre leurs problèmes et moderniser et équiper leur société en vue d'un développement accéléré. Mais il faut avant tout qu'ils perdent leurs illusions; au fil des années, on en est venu à ne plus dire, en parlant des pays pauvres, les pays « sous-développés » mais les pays « peu développés » puis les pays « en voie de développement », comme si, en ménageant leur orgueil national, on atténuait la misère de leur population. En fait, pour la plupart, les pays pauvres ne sont pas du tout en voie de développement et l'on peut dire que seuls les pays développés le sont. La situation actuelle est humiliante pour les pays pauvres et embarrassante pour les pays riches. Il est temps de s'orienter vers une collaboration plus satisfaisante où les enjeux et les gains seraient équitablement répartis. La deuxième session de la CNUCED pourrait fournir l'occasion d'une telle révision.

40. M. ATTIGA (Libye) déplore que les Nations Unies n'aient pas encore condamné l'agression au Moyen-Orient et ordonné des sanctions. Il faut espérer que les efforts que l'on tente à nouveau pour permettre à l'ONU de s'acquitter de ses fonctions pour le maintien de la paix seront couronnés de succès, sans quoi les travaux du Conseil seraient à peu près sans rapport avec l'état réel de la situation dans le monde. Ce que les pays en voie de développement demandent au premier chef à l'Organisation, c'est de ne pas tolérer l'agression préméditée et d'empêcher que l'on n'en tire aucun avantage d'aucune sorte. Si cette exigence première n'est pas remplie, il ne sert plus à grand-chose que l'ONU s'efforce de répondre à ses objectifs secondaires.

41. Les preuves abondent que les pays en voie de développement considérés en bloc sont maintenant dans une situation économique relativement plus mauvaise qu'au début de la Décennie du développement. Comme le Secrétaire général et le Directeur du PNUD l'ont déclaré, il est décourageant de voir combien sont lents les progrès réalisés dans l'ensemble des pays en voie de développement sur le plan économique et social; et malheureusement les paroles que prononcent les représentants des pays développés sur les forums internationaux, où ils proclament qu'ils font l'impossible pour remédier à la situation, restent sans écho dans la pratique.

42. Beaucoup de pays en voie de développement ont à résoudre certains problèmes de politique interne. On s'accorde généralement à reconnaître qu'il faut augmenter la production de denrées alimentaires par habitant pour combler le déficit grandissant. A cet effet, il faut notamment introduire des réformes en vue de modifier le régime foncier ou un ordre social qui opprime la paysannerie. Si grands qu'ils soient, les investissements

en capitaux ou en matériel dans l'agriculture ne produiront pas les résultats souhaités tant que ces réformes n'auront pas été opérées. Quant à la production industrielle, elle ne pourra s'accroître que si l'on applique rapidement les techniques modernes, si l'on crée des unités économiques plus grandes et si l'on encourage, partout où cela est possible, l'implantation d'industries capables de fabriquer des produits qui remplacent les produits importés. Une autre condition doit être remplie : il faut se hâter de développer les ressources humaines et de les employer à des fins productives. Le Directeur du PNUD a fait observer que, pour l'ensemble des pays en voie de développement, 10 % seulement des ressources humaines étaient ainsi employées. Si la situation ne s'améliore pas sur ce point, il est inutile d'espérer un rythme soutenu de progrès économique et social. Mais il importe tout autant d'améliorer la qualité des ressources humaines. Beaucoup de pays en voie de développement, la Libye notamment, travaillent activement à atteindre cet objectif en développant les possibilités d'enseignement et les services de santé. Bien souvent, malheureusement, les résultats ne correspondent pas aux besoins ; aussi les Nations Unies doivent-elles accorder une priorité absolue aux activités entreprises dans ce domaine.

43. Les difficultés des pays en voie de développement en matière de monnaie et de finances publiques sont bien connues. Ils souffrent d'inflation chronique et, leur structure économique étant rigide et insuffisamment développée, ils ne peuvent réagir aux correctifs monétaires et financiers appliqués dans les pays industriels. En réalité, les structures administratives et financières de beaucoup de pays en voie de développement sont tout à fait inaptés à l'application d'une politique financière moderne si souvent préconisée par les experts. On ne saurait y recourir utilement tant que des réformes fondamentales de structure n'auront pas été opérées. Il faut mettre à contribution les connaissances et l'expérience mondiale des Nations Unies pour arriver à élaborer la base théorique qui permettra de résoudre les problèmes de croissance des pays en voie de développement.

44. Cependant, même si tous les pays en voie de développement étaient fermement résolus à entreprendre toutes les réformes radicales nécessaires à un développement réel, ils seraient encore dans l'impossibilité de progresser rapidement si leurs relations extérieures avec les pays industrialisés ne subissaient pas de réforme parallèle. C'est essentiellement aux nations industrielles de prendre l'initiative à cet égard, car les efforts des pays en voie de développement pour créer les conditions internes favorables à la croissance resteront vains s'il n'y a pas en même temps une volonté tout aussi forte de la part des pays développés de créer des conditions extérieures favorables.

45. On assiste à la détérioration des termes de l'échange entre pays en voie de développement et pays développés. On sait maintenant, grâce à l'excellent travail fait par la FAO et la CNUCED, que les pays en voie de développement perdent chaque année des quantités importantes de devises puisqu'on leur paie leurs exportations bon

marché et qu'ils doivent payer leurs importations à des prix élevés. En réalité, ils ne peuvent faire autrement que d'exporter des capitaux vers les pays développés et industrialisés. Il ne peut y avoir de solution à ce problème sans une action concertée de la part des pays développés, qui doivent être prêts à faire d'importantes concessions sur les exportations d'articles manufacturés et de demi-produits en provenance des pays en voie de développement et à offrir, en matière de commerce et d'investissements, des garanties destinées à empêcher l'hémorragie des capitaux dont ces pays ont si grand besoin. S'ils continuent à poursuivre une politique agressive en matière de commerce extérieur, les pays développés devront cesser de prétendre qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour aider les pays en voie de développement, alors qu'en réalité ils se servent de leur puissance économique pour retirer du commerce mondial le maximum d'avantages pour eux-mêmes, au détriment des autres. Il faudrait que leurs actes fussent en harmonie avec leurs paroles. De leur côté, les pays en voie de développement peuvent aussi renforcer leur position en unissant leurs efforts pour favoriser les échanges entre eux et en créant des organisations communes de coordination et de contrôle de leur politique commerciale, surtout en ce qui concerne les exportations de certaines matières premières. Le cas de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole démontre l'utilité de ces efforts.

46. Le Secrétaire général a suggéré que l'on saisisse l'occasion de la deuxième session de la CNUCED pour commencer à travailler à l'abaissement des barrières douanières en faveur des pays en voie de développement. L'idée est heureuse et mérite qu'on lui consacre beaucoup d'énergie. Le succès des négociations Kennedy est un signe encourageant pour l'avenir, encore qu'il s'en faille de beaucoup que les intérêts des pays en voie de développement aient été satisfaits.

47. Un changement radical s'impose aussi dans la politique des pays développés en ce qui concerne la notion d'aide extérieure et son application. Un grand pas a été fait dans ce sens lorsqu'on est arrivé à définir en commun en quoi consiste l'aide extérieure. Chaque pays développé publie périodiquement des états sur l'importance de son programme d'aide, mais on peut se demander dans quelle mesure il s'agit vraiment d'aide économique puisqu'il n'est pas rare que les chiffres englobent l'aide militaire extérieure, les plans d'encouragement aux exportations et diverses autres formes de subventions intérieures. Les pays en voie de développement doivent compter sur les Nations Unies pour formuler une définition acceptable de l'aide extérieure qui ne soit ni du commerce extérieur ni une aide militaire.

48. On doit déplorer que les transferts de capitaux vers les pays en voie de développement, même calculés sur la base du système actuel, soient effectivement en baisse. L'objectif fixé pour la première Décennie du développement était 1 % du produit national des pays développés ; or, le taux effectif est tombé de 0,60 % en 1961 à moins de 0,49 % en 1965. Mais ce n'est pas tout ; il faut aussi considérer les capitaux qui sortent des pays en voie de développement pour se diriger vers les pays développés, si l'on veut obtenir le chiffre des transferts nets. L'ONU



et les institutions financières internationales ont été assez lentes à entreprendre des recherches sur la question et, faute des données indispensables, on ne saurait dire si les pays en voie de développement sont bénéficiaires nets ou fournisseurs nets de capitaux.

49. L'hémorragie de ressources humaines, dont le courant va des pays en voie de développement aux pays développés, pose un autre problème. Le représentant de la Libye se félicite d'apprendre que l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies mène certaines études dans ce domaine. Les pays développés doivent aussi coopérer avec les pays en voie de développement pour empêcher ou freiner l'émigration de personnes ayant reçu une bonne formation.

50. L'autre domaine où il est urgent que la situation change est celui de la politique monétaire et financière internationale. C'est aux pays industrialisés possesseurs de monnaies clés qu'incombe la part la plus importante de la tâche en la matière. Il ressort nettement des déclarations faites par les représentants du FMI et de la BIRD que la politique de resserrement du crédit, poursuivie par les pays industrialisés pendant toute l'année 1966, fait que les pays en voie de développement peuvent encore plus difficilement emprunter sur le marché mondial et que leurs problèmes de balance des paiements se sont trouvés aggravés. Il est à remarquer aussi que si certains pays industrialisés ont décidé d'appliquer un taux d'intérêt élevé, c'est plus dans un esprit de concurrence que poussés par de réelles difficultés de balance des paiements. On devra amener les pays industriels à comprendre que, lorsqu'ils adoptent une telle politique, non seulement ils découragent l'investissement de capitaux privés à l'étranger, mais encore ils provoquent une fuite de capitaux des pays en voie de développement. Les pays industrialisés ont le devoir de formuler leur politique en matière de finances extérieures de manière à éviter d'aggraver encore les difficultés économiques déjà sérieuses des pays en voie de développement. On pourrait aussi raisonnablement espérer les voir adapter leur politique monétaire aux besoins grandissants des nations moins développées qui sont si vulnérables à toute perturbation extérieure. Le Conseil devrait prendre l'habitude de procéder à une revue annuelle de l'évolution de la situation dans ce domaine, car il n'y a pas d'autre moyen de montrer l'écart considérable qui existe souvent entre les besoins des pays en voie de développement et la politique commerciale et financière des pays industrialisés.

51. Le Directeur général de la FAO a donné une idée de l'ampleur et des dimensions de la crise alimentaire dans le monde et précisé que, dans un seul pays, il y a 60 millions d'hommes qui souffrent de la faim. On est atterré à la pensée qu'une telle situation puisse exister dans maintes parties du globe alors qu'ailleurs on consacre des ressources énormes à l'armement et à la conquête de l'espace. Il faut que le Conseil discute de ces questions et adopte à ce sujet une attitude courageuse qui soit en harmonie avec l'objectif pour lequel il a été créé et conforme aux buts élevés de la Charte. C'est pourquoi la délégation libyenne appuie sans réserve la proposition de l'URSS tendant à ce que le Conseil donne

dans son ordre du jour la priorité absolue aux conséquences économiques de l'agression d'Israël au Moyen-Orient.

52. Le Directeur du PNUD a fait observer qu'au lieu de consacrer les ressources mondiales à l'édification de la paix, on les emploie à des fins de destruction et de violence et il a clairement démontré que, dans bien des cas, il y a incompatibilité entre les paroles et les actes des grandes puissances mondiales. Pareilles contradictions conduiront à une méfiance et à une insécurité toujours plus grandes et à un redoublement de violence. Dans ces conditions, il est inévitable que les petits pays et les pays en voie de développement attachent toujours plus d'attention aux armements et à la stratégie militaire afin de sauvegarder leur souveraineté; le représentant de la BIRD a d'ailleurs donné des chiffres révélateurs du fardeau que représentent les dépenses militaires.

53. La récente agression d'Israël au Moyen-Orient, pour laquelle certaines grandes puissances ont eu des paroles d'excuse et d'encouragement, montre à l'évidence ce qu'est devenue la notion de maintien de la paix par les Nations Unies dans l'après-guerre. La domination d'une minorité blanche en Afrique du Sud et en Rhodésie et la récente pénétration d'envahisseurs dans la République démocratique du Congo en sont d'autres exemples. Si l'on tolérait que cette tendance persiste, d'autres conflits militaires seraient inévitables et l'on ne pourrait empêcher que la situation économique se détériore encore dans le monde. Il est attristant de constater que certaines grandes puissances, qui ont beaucoup contribué à cette évolution dangereuse, ont clamé à maintes reprises leur volonté de paix et leur désir de prospérité pour tous. Il est curieux que le Président de l'une de ces puissances ait annoncé un plan de paix et de prospérité au Moyen-Orient le matin même du jour où Israël perpétrait son agression préméditée dans cette région. Pourquoi ce plan n'avait-il pas été annoncé en temps de paix ?

54. Il faut non seulement réaliser un plus haut degré de coordination et resserrer la coopération entre les divers organismes des Nations Unies mais arriver à une spécialisation plus poussée. Actuellement, la situation est bien loin d'être satisfaisante. Pour que les pays en voie de développement tirent pleinement parti des efforts des Nations Unies et des autres organismes internationaux, il faut que les institutions qui se rattachent à l'ONU coordonnent leurs activités de manière à avoir une vue méthodique, spécialisée et surtout simplifiée des problèmes des pays en voie de développement. La délégation de la Libye espère sincèrement que le Conseil s'efforcera de replacer les divers aspects du problème de la coordination dans leur vraie perspective, et qu'avec la bonne volonté de tous les intéressés les efforts qu'il fera porteront des fruits qui seront profitables à l'ensemble de la communauté des peuples.

55. M. BARTON (Fédération syndicale mondiale), prenant la parole sur l'invitation du Président, dit que les tendances économiques qui se sont manifestées

récemment dans de nombreuses parties du monde sont pour le mouvement syndicaliste un grave sujet de préoccupation. Au cours des six premières années de la présente décennie la plupart des régions ont connu une période d'expansion — encore que cette expansion ait été irrégulière et n'ait pu suffire à satisfaire les besoins essentiels de larges secteurs de la population, notamment dans les pays en voie de développement. Mais, ainsi qu'il est indiqué dans la deuxième partie de *l'Etude sur l'économie mondiale, 1966*, après le léger ralentissement enregistré au cours de l'année, la situation a été voisine de la stagnation dans des régions importantes, comme les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe occidentale. S'il est sans doute prématuré de parler de crise à propos de ces pays, d'autant que le ralentissement est en partie le résultat d'une politique délibérée des pouvoirs publics, il n'en reste pas moins que la stagnation de la production, associée aux modifications de structure qui ont été introduites un peu au hasard dans ces économies, a accentué la dépression qui touche actuellement certains secteurs de production. Beaucoup de travailleurs dans ces secteurs ont perdu leur emploi ou, ne travaillant qu'à horaire réduit, ont vu leurs gains diminuer. A ces problèmes sont venues s'ajouter les difficultés majeures que soulève l'utilisation de plus en plus large de l'automatisation et de techniques nouvelles dans la production.

56. La redistribution de la main-d'œuvre qu'exigeait cette situation nouvelle a fait surgir des problèmes qui sont principalement du ressort de l'Etat. Certains pays préparent ou appliquent des mesures en vue du recyclage des travailleurs touchés par la crise, de manière à leur assurer une partie au moins de leurs revenus; mais ces mesures sont loin d'être suffisantes. Elles doivent être renforcées et mises en œuvre dans tous les pays intéressés si l'on veut éviter que les transformations économiques qui s'imposent ne suscitent, chez les travailleurs, un mécontentement général. Il faut faire en sorte que le travailleur n'ait plus à redouter la misère et le chômage, ni qu'il craigne de perdre ses qualifications professionnelles.

57. Qu'advient-il des exportations des pays en voie de développement si l'expansion de la production cesse ou se ralentit dans les pays développés? Si le taux de croissance de ces exportations semble s'être maintenu l'année passée, il est à prévoir que la large part — plus de 70 % — qui est destinée aux pays capitalistes développés diminuera fortement après un certain temps. *L'Etude* n'est pas très encourageante à cet égard: les prévisions laissent entrevoir pour 1967 des accroissements plus faibles de la production aux Etats-Unis et en Europe occidentale, et ce pessimisme est confirmé par des données récentes. En outre, comme l'indique *l'Etude*, tout accroissement des dépenses militaires risque de retarder la mise en œuvre des mesures destinées à favoriser l'essor de la demande et de l'emploi dans le secteur civil. Par ailleurs, les conséquences économiques de la crise du Moyen-Orient vont certainement se généraliser et se traduiront notamment par une élévation du coût de la vie. Le prix de l'essence et des transports risque de monter dans la mesure où les sociétés pétrolières chercheront à maintenir le niveau

de leurs bénéfices malgré la pénurie de matières premières et où les compagnies maritimes profiteront de l'accroissement de la demande de transports. Tout cela agira défavorablement, par exemple, sur le prix des livraisons de denrées alimentaires aux pays en voie de développement.

58. La période qui vient s'annonce donc cruciale pour les travailleurs, dans les pays développés à économie de marché comme dans les pays en voie de développement. Dans ces conditions, les pays développés doivent faire le nécessaire pour augmenter le pouvoir d'achat, éliminer les restrictions économiques générales et susciter une relance.

59. Il faut que, si elles sont vraiment nécessaires, les mesures décidées pour réduire les importations ou assainir la balance des paiements soient sélectives et qu'on les applique de manière à nuire le moins possible aux intérêts des pays en voie de développement. Les résultats des négociations Kennedy, sans être défavorables dans l'ensemble, sont extrêmement décevants quant à leurs incidences probables sur le commerce des pays en voie de développement. Ils traduisent une faiblesse fondamentale de la politique traditionnelle du GATT, à savoir que la négociation de concessions mutuelles et de tarifs douaniers se fait inévitablement au profit des pays plus avancés.

60. Il est donc particulièrement nécessaire que tous les intéressés fassent des efforts résolus pour que la deuxième session de la CNUCED puisse prendre des mesures efficaces en vue non seulement d'encourager l'expansion, sur des bases équitables, du commerce mondial et des relations économiques, mais surtout de stimuler le commerce des pays en voie de développement. Il faudra donc faire pression pour obtenir un changement d'attitude de la part des quelques Etats dont la résistance constituera le principal obstacle à un accord dans ce domaine. C'est là un des objectifs énoncés dans les décisions de la Conférence syndicale mondiale qui s'est réunie à Budapest en décembre 1966 pour étudier l'évolution du commerce international et des relations économiques. La Conférence a demandé au mouvement syndicaliste à tous les échelons d'user de plus en plus de toute son influence pour contribuer à résoudre les problèmes graves qui se posent actuellement dans le domaine du commerce international et exiger l'application de mesures particulières destinées à augmenter et à diversifier le commerce des pays en voie de développement.

61. La FSM se félicite de l'unité de vue des organisations syndicales internationales sur la participation des syndicats, grâce à l'obtention du statut consultatif ou de quelque autre manière, aux négociations relatives à la conclusion d'accords internationaux sur les produits de base; une telle proposition a, d'ailleurs, déjà été faite, notamment par la Confédération internationale des syndicats libres. Ce point figurait également dans la résolution adressée par la Conférence de Budapest à l'OIT; aux termes de cette résolution, la Conférence demandait à l'OIT d'examiner s'il serait possible que des représentants des travailleurs et des syndicats participent à l'application de politiques touchant les

relations internationales, et de prévoir des réunions spéciales pour étudier le contenu des accords internationaux relatifs à divers produits, afin de favoriser l'élévation soutenue du niveau de l'emploi dans les pays intéressés, notamment les pays en voie de développement.

62. Quelles que soient les mesures prises pour améliorer l'efficacité des accords commerciaux internationaux, les pays en voie de développement ne pourront établir les relations économiques et commerciales internationales nécessaires pour satisfaire les besoins de leur population que s'ils parviennent à affirmer et à consolider leur indépendance économique. C'est pourquoi la FSM réaffirme qu'elle est favorable à l'implantation et au développement d'industries dans ces pays, surtout dans le secteur public. Grâce à la création de l'ONUDI, la FSM espère donc assister à une expansion rapide des activités des institutions et organes des Nations Unies, y compris le Conseil, dans le domaine de l'industrialisation.

63. Dans les efforts qui seront faits en vue d'accélérer l'industrialisation, on devra s'attacher davantage aux ressources humaines. Même dans les pays développés, elles sont gaspillées du fait du chômage et de l'insuffisance des possibilités de formation professionnelle et de recyclage. La deuxième Conférence européenne régionale de l'OIT de 1968, à laquelle participeront des représentants de syndicats de tous les pays d'Europe, permettra de larges débats sur les questions touchant les modifications des structures économiques, l'emploi et la formation professionnelle, etc.

64. Le grand problème de la plupart des pays en voie de développement n'est pas la mauvaise utilisation des ressources humaines, mais l'absence de toutes possibilités d'emploi productif pour la grande majorité de la population. La question des qualifications et de la formation professionnelle n'en est pas moins essentielle dans ces pays, et la FSM se félicite des efforts accrus que déploient dans ce domaine les organismes nationaux et internationaux. Les organisations syndicales souhaitent contribuer à l'accélération de l'alphabétisation et de l'instruction de la population active, ainsi qu'au développement de la formation professionnelle des jeunes et des adultes, comme à la formation et au recrutement de professeurs et de moniteurs.

65. Au premier trimestre de 1968, la FSM organisera une conférence internationale des syndicats à Turin, qui aura pour sujet la formation professionnelle et l'apprentissage. Cette conférence, qui sera ouverte à toutes les organisations syndicales sans discrimination, étudiera une vaste gamme de problèmes touchant l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins de l'économie moderne et à ceux des travailleurs. L'enseignement technique, l'orientation professionnelle, l'éducation de base, la formation accélérée des adultes et les problèmes particuliers aux travailleuses retiendront tout spécialement l'attention. On y traitera aussi du transfert aux travailleurs des pays en voie de développement des connaissances théoriques et pratiques des travailleurs des pays développés. On y examinera

encore quel est le meilleur moyen pour faire que la coopération internationale et l'assistance technique favorisent le développement économique et social des pays en voie de développement, tout en respectant pleinement leur souveraineté nationale.

66. Si le rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources humaines est consacré pour une grande part aux aspects économiques du sujet, il souligne néanmoins que l'on ne saurait les séparer des aspects sociaux. De l'avis des syndicats, le but de la formation n'est pas de procurer aux employeurs une main-d'œuvre bon marché et étroitement spécialisée. Développer toutes les qualifications et ouvrir les esprits, assurer un salaire qui corresponde aux qualifications et aider le travailleur à mieux voir quelle est sa place dans la société moderne, ce sont là des facteurs importants dans le développement des ressources humaines. Les syndicats ont un rôle particulier et unique à remplir dans ce processus. Il est indispensable d'associer les organisations syndicales des pays en voie de développement à la préparation et à l'application de tous les aspects des programmes relatifs à la main-d'œuvre. En facilitant les échanges d'expériences le mouvement syndical international peut apporter une aide précieuse dans ce domaine.

67. M. Barton fait sienne l'opinion exprimée dans le rapport du Comité de la planification du développement sur sa deuxième session (E/4362 et Corr.1) : selon le Comité, il est vain de parler d'exécuter des plans de développement si l'on n'adopte pas les politiques dont dépend l'évolution sociale, comme la réforme agraire ou la redistribution du revenu, par exemple ; pour pouvoir appliquer de façon efficace les plans de développement, il faut absolument, sur le plan politique, être résolu à développer les activités clés de l'économie et être à même d'exercer sur elles un contrôle réel ; l'Etat peut renforcer cette capacité de contrôle par divers moyens, en particulier en donnant au secteur public un développement suffisant, en pratiquant une politique dirigiste en matière d'investissement et de crédit et en exerçant un droit de regard méthodique sur les activités du secteur privé, notamment des firmes étrangères. Ces vues correspondent exactement à la position de la FSM ; le représentant de la Fédération à la vingt-deuxième session de la CEE en avril 1967 a dit en effet qu'en établissant des relations directes et permanentes entre les industries dans différentes branches du secteur public des pays européens et des pays en voie de développement, on ouvrirait de nouvelles perspectives au développement économique et social des divers continents et de nouvelles possibilités pour la division internationale du travail. La manière de concevoir la planification, telle qu'elle est exposée dans le rapport du Comité de la planification du développement à l'approbation des syndicats, dont l'appui est essentiel pour que la méthode soit efficacement appliquée.

68. Dans son message, le Secrétaire général a rappelé au Conseil que le Comité de la planification du développement a proposé que l'ONU adopte pour la deuxième décennie du développement une « charte » qui définirait certains objectifs précis. L'idée de fixer des

objectifs chiffrés pour des grandeurs économiques et sociales comme la consommation alimentaire par habitant, le niveau de santé et d'instruction et l'emploi, est particulièrement intéressante. L'année dernière la FSM a suggéré au Conseil de définir des niveaux minimums de consommation alimentaire par habitant dans différentes conditions. Si l'on adopte ces objectifs pour

la deuxième décennie du développement et que l'on encourage l'adoption de mesures propres à en assurer la réalisation, cela montrera bien que l'objet du développement économique n'est pas le profit de quelques-uns mais la prospérité de tous.

La séance est levée à 13 h 15.